

Contenu archivé

L'information archivée sur le Web est disponible à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de dossiers seulement. Elle n'a été ni modifiée ni mise à jour depuis sa date d'archivage. Les pages archivées sur le Web ne sont pas assujetties aux normes Web du gouvernement du Canada. Conformément à la [Politique de communication du gouvernement du Canada](#), vous pouvez obtenir cette information dans un format de rechange en [communiquant avec nous](#).



LA MISSION DU CANADA EN AFGHANISTAN : MESURER LES PROGRÈS

Rapport au Parlement

Février 2007



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Table des matières

Avant-propos 1

Mandat et mission 3

Mesurer les progrès 5

Sécurité 7

Gouvernance, primauté du droit et droits de la personne 12

Développement social et économique 14

Conclusion 20

Avant-propos

En mai 2006, le Parlement a voté en faveur du prolongement de la mission du Canada en Afghanistan jusqu'en février 2009. Le premier ministre s'était alors engagé à ce que nous, les ministres qui sommes les premiers responsables du dossier de l'Afghanistan, présentions au Parlement une évaluation annuelle des progrès accomplis. Ces progrès sont mesurés en regard des critères énoncés à la Conférence de Londres en 2006, dont est issu le Pacte pour l'Afghanistan.

Ce bilan nous donne l'occasion de rappeler les raisons de la présence du Canada en Afghanistan, comment il aide le gouvernement et le peuple afghans à atteindre leurs objectifs en matière de sécurité et de développement, et comment nous travaillons avec nos amis et partenaires de la communauté internationale.

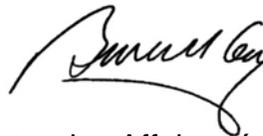
Il s'agit d'une mission essentielle, entreprise dans l'intérêt de la sécurité du Canada dans le cadre d'un plus vaste effort entrepris par d'autres nations et alliés afin que l'Afghanistan ne soit plus une source de terrorisme qui pourrait être dirigé contre nos pays et nos citoyens. Nous devons garder à l'esprit cet objectif fondamental.

Chacun d'entre nous s'est rendu dans ce pays pour témoigner son appui aux Canadiens et aux Canadiennes qui font du travail en diplomatie, en développement et en formation de policiers sur le terrain, ainsi qu'à nos militaires. En outre, nous avons pu évaluer les efforts du Canada et demander aux Afghans comment nous pouvions les aider à surmonter les problèmes actuels et à bâtir un État stable et autonome.

La réponse que nous avons reçue des Afghans reflète ce que le président Karzaï a dit lorsqu'il s'est adressé au Parlement du Canada en septembre : « La démocratie va continuer de croître en Afghanistan, elle continuera de se développer et de s'attirer de plus en plus la confiance de la population, mais il faudra pour cela de la patience et un appui continu de la part du Canada et des autres membres de la communauté internationale. » La leçon que nous avons tirée des expériences vécues en Afghanistan est que les Afghans travaillent fort pour se bâtir un avenir meilleur, mais qu'ils ont besoin d'un appui continu et durable de notre part.

Le Canada travaille fort afin de garantir un environnement sécuritaire où le développement et la démocratie en Afghanistan pourront prospérer. Même si beaucoup de progrès ont été réalisés, il reste encore beaucoup de défis et de risques à affronter. Ce bilan vise à présenter aux parlementaires et à tous les Canadiens un aperçu général de la situation en Afghanistan, du point de vue des principaux secteurs d'engagement du Canada, des progrès accomplis ainsi que des obstacles qui restent à surmonter.

Nous aimerions commencer par rendre hommage aux Canadiens et aux Canadiennes qui ont consenti le sacrifice suprême de leur vie dans le cadre de cette mission. Nous avons perdu 44 courageux membres des Forces canadiennes et un diplomate chevronné et très respecté. De nombreux autres ont subi des blessures, souvent graves. Nous gardons dans nos pensées tous les amis et les familles de ceux qui ont donné leur vie, et exprimons notre encouragement à ceux et celles qui ont subi des blessures en accomplissant leur devoir au nom du Canada.



Le ministre des Affaires étrangères,
Peter MacKay



Le ministre de la Défense nationale,
Gordon O'Connor



La ministre de la Coopération internationale,
Josée Verner

Mandat et mission

À la suite des terribles attentats terroristes du 11 septembre 2001, le Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) a autorisé la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan en décembre 2001 [Résolution 1386], pour aider l'Autorité provisoire afghane à maintenir la sécurité à Kaboul et dans les environs. Cette résolution lie tous les États membres de l'ONU en vertu du droit international. Depuis, ce mandat a été renouvelé unanimement chaque année par le Conseil de sécurité. Il a également été élargi pour inclure l'aide au maintien de la sécurité dans l'ensemble du pays, et pour reconnaître l'importance des progrès sur les plans de la sécurité, de la gouvernance, du développement et de la lutte antidrogue.

Au cours des deux décennies qui ont précédé la résolution du CSNU, le peuple afghan a souffert de la violence, de l'oppression et d'une pauvreté abjecte. Sous le régime taliban, le pays était devenu un terrain fertile pour le terrorisme. C'est pour ces raisons – qui, en fin de compte, touchent directement la sécurité du Canada et de ses alliés – que le Canada a répondu à l'appel du CSNU. Nous avons envoyé des troupes, fourni de l'aide au développement, et déployé des efforts diplomatiques et autres pour soutenir le nouveau gouvernement afghan élu démocratiquement.

Ces engagements, pris avant l'arrivée du nouveau gouvernement du Canada, ont été maintenus et renforcés par ce dernier. Le 17 mai 2006, le Parlement a voté en faveur du prolongement jusqu'en février 2009 de la mission militaire dans la province de Kandahar et des travaux essentiels de notre équipe provinciale de reconstruction (EPR).

En plus du mandat conféré par le CSNU, le consensus international s'exprime également dans le Pacte pour l'Afghanistan. Pour aider l'Afghanistan à atteindre ses objectifs, le Canada est devenu un intervenant clé dans le cadre du Pacte, lequel engage la communauté internationale (plus de 60 pays ainsi que des organisations internationales) de même que le gouvernement de l'Afghanistan et l'ONU à réaliser des progrès dans trois domaines d'activité essentiels et interreliés au cours de la période de 2006 à 2011 : la sécurité; la gouvernance, y inclus la primauté du droit, les droits de la personne et la lutte contre la corruption; le développement économique et social.

Bien que les défis soient nombreux, instaurer la sécurité est un préalable essentiel à la stabilité et au développement de l'Afghanistan. Le Pacte pour l'Afghanistan énonce plusieurs objectifs, ou jalons, considérés comme essentiels au développement du pays. En matière de sécurité, cela comprend démanteler les groupes armés illégaux, renforcer et développer les forces de sécurité nationales et les opérations antiterroristes, élargir la FIAS, sous commandement de l'OTAN et ce, à l'échelle de l'Afghanistan, y compris par l'intermédiaire des EPR, et promouvoir la stabilité et les réformes dans le secteur de la sécurité.

La gouvernance, la primauté du droit et les droits de la personne représentent également des défis considérables. Dans la foulée d'élections présidentielles, législatives et provinciales qui se sont assez bien déroulées, il est essentiel de mettre en place des institutions gouvernementales capables de combattre la corruption et de faire respecter la justice et la primauté du droit, y compris de promouvoir les droits de la personne. L'administration civile, la police, les prisons et le pouvoir judiciaire sont tous visés par les efforts déployés pour établir une culture de la tolérance, le pluralisme et un sens commun de la citoyenneté.

Le Pacte pour l'Afghanistan accorde également une place importante au développement économique et social. C'est ainsi que le gouvernement afghan, avec le soutien de la communauté internationale, s'est fixé pour objectif de réduire la faim, la pauvreté et le chômage, étant entendu que cela permettra de rebâtir, de promouvoir et de développer le capital humain, social et physique du pays. L'objectif est de jeter des bases solides pour la nouvelle génération de dirigeants et de professionnels; de renforcer la société civile; et de mener à bien la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées et des anciens combattants.

Enfin, en raison de la menace que l'industrie des stupéfiants pose à la sécurité, à la gouvernance et au développement, le Pacte pour l'Afghanistan demande qu'il y ait réduction durable et significative de leur production et de leur trafic. Ce problème affecte aussi les Canadiens de façon directe, puisque presque toute l'héroïne qui entre au Canada provient de l'Afghanistan. En outre, c'est un problème à incidences multisectorielles, qui, pour être résolu, exige entre autres de renforcer la capacité d'application de la loi et du système judiciaire,

de proposer plus d'alternatives économiques, d'améliorer la coopération régionale et de ne plus tolérer la corruption officielle.

Les perspectives de succès dans la mise en œuvre du Pacte sont d'autant meilleures que la communauté internationale et le peuple afghan unissent leurs efforts en vue d'atteindre des objectifs communs. Le Canada contribue de façon importante à ces trois priorités. De 2001 à 2011, il aura alloué environ 1 milliard de dollars à l'aide au développement et à la reconstruction; le Canada est maintenant l'un des cinq principaux donateurs bilatéraux en faveur de l'Afghanistan.

Comme on le voit, la situation en Afghanistan est unique : une action menée par plus de 60 pays ainsi que des organisations internationales, autorisée par le CSNU avec l'accord du gouvernement élu de l'Afghanistan pour instaurer la sécurité et poursuivre le développement.

On compare souvent la situation en Afghanistan et certains conflits ailleurs, comme en Iraq; ce ne sont toutefois pas du tout les mêmes conditions qui existent. La chose la plus importante en Afghanistan, c'est que la communauté internationale travaille sous mandat de l'ONU et suivant une approche conçue par les Afghans pour assurer la sécurité et le développement.

Mesurer les progrès

Les défis à relever en Afghanistan sont complexes et variés. La sécurité demeure un enjeu. Le développement politique, social et économique sera ardu tant qu'il n'y aura pas de stabilité et de sécurité.

Les progrès de la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan sont mesurés par la communauté internationale, par l'entremise du Conseil de coordination et de surveillance conjointe (CCSC). Cet organe coprésidé par les Nations Unies et le gouvernement de l'Afghanistan est formé de 7 représentants du gouvernement afghan et de 23 représentants de la communauté internationale, dont le Canada. À titre de « surveillant » du Pacte pour l'Afghanistan, le Conseil se réunit quatre fois par année et produit deux fois par année un rapport d'étape détaillé sur les progrès vers la réalisation des objectifs en vertu du Pacte.

Les objectifs du Canada – comme ceux du gouvernement afghan et de nos partenaires internationaux – sont résolument axés sur la durabilité et l’avenir. Nous avons foi en le peuple afghan et en son désir de bâtir un pays où le chaos, la violence et la pauvreté feront place à la sécurité, au développement et à la bonne gouvernance. Cette conviction a été soulignée par l’ancien secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, à l’occasion de sa rencontre avec le premier ministre Harper en septembre dernier.

En même temps, nous avons la responsabilité de faire connaître aux Canadiens – ceux qui sont aux premières lignes en Afghanistan et qui assurent la sécurité et fournissent des secours et de l’aide au développement, et la population en général – les résultats de nos efforts militaires et diplomatiques et de nos projets en matière de développement et de reconstruction. Les Canadiennes et les Canadiens veulent savoir si des progrès sont réalisés et comment ceux-ci sont mesurés. Ils ont droit de savoir.

C’est pour cette raison que nous avons préparé la série de questions clés que voici pour guider notre évaluation :

- *Y a-t-il un gouvernement démocratiquement élu en Afghanistan qui représente la volonté des Afghans, et est-ce qu’il cherche l’appui de la communauté internationale pour établir la sécurité et obtenir de l’aide au développement?*
- *Est-ce que les Nations Unies, l’OTAN et le gouvernement de l’Afghanistan acceptent la participation du Canada à la mission, et est-ce que nos alliés sont prêts à mettre l’épaule à la roue dans notre secteur?*
- *Alors que des progrès sont réalisés pour créer l’Armée nationale afghane (ANA) et la Police nationale afghane (PNA), est-ce que le gouvernement de l’Afghanistan est prêt à déployer davantage d’unités de l’ANA et de la PNA dans le secteur canadien en Afghanistan? Les forces canadiennes et alliées font-elles des progrès concernant la formation de l’ANA et de la PNA?*
- *Des progrès sont-ils réalisés dans la lutte contre la corruption en Afghanistan?*

- *Est-ce que notre aide est significative? En outre, est-ce que le fait de quitter l'Afghanistan mettrait en péril les progrès réalisés dans notre secteur en ce qui a trait à l'éducation, à la construction d'infrastructures de base et à la promotion des droits des femmes?*
- *Le gouvernement afghan s'est-il engagé à respecter les droits de la personne, y compris les droits des femmes?*

S'il y a trois grands domaines dans lesquels les progrès sont mesurés, soit la sécurité, la gouvernance et le développement social et économique, nous examinons également le niveau de partage des responsabilités dans ces domaines au sein de la communauté internationale. Il faut également tenir compte de la contribution du Canada par rapport à celles d'autres pays qui se sont engagés à aider en Afghanistan.

Nous avons clairement indiqué au gouvernement de l'Afghanistan et à la communauté internationale que notre engagement serait déterminé par les résultats et les avancées dans les trois grands domaines précités. Le peuple et le gouvernement afghans ont, de manière générale, fait des progrès considérables en vue d'atteindre les objectifs établis dans le Pacte pour l'Afghanistan.

Au Canada, nous nous posons constamment les questions cruciales mentionnées plus haut afin de voir dans quelle mesure notre rôle contribue au progrès. Ces questions nous aident à revoir les faits saillants de la mission canadienne en Afghanistan en 2006. Nous pouvons ainsi jeter un regard éclairé sur nos réalisations et nos progrès de même que sur le travail à faire.

Sécurité

Le personnel des Forces canadiennes est en Afghanistan à la demande du gouvernement afghan et en vertu d'un mandat des Nations Unies. Il fait également partie d'une mission sous commandement de l'OTAN formée de personnel militaire de quelque 37 pays qui travaillent aux côtés des forces de sécurité afghanes.

Résultant de l'aide à la sécurité fournie au gouvernement par les forces de l'OTAN, il y a plusieurs régions stables en Afghanistan où des efforts réels de développement peuvent porter fruit. Ce n'est pas le cas dans les parties sud et est du pays, où la sécurité est fragile et où il est difficile d'apporter de l'aide humanitaire. C'est pour cela que l'OTAN y a déployé plus de troupes.

Jusqu'à 2 500 membres des Forces canadiennes participent à la mission en Afghanistan, la plupart dans la province de Kandahar, dans le sud du pays. Leur tâche, qui se heurte à plein d'obstacles, est d'améliorer la sécurité, d'aider le gouvernement afghan à étendre son autorité et de faciliter l'exécution de programmes et de projets à l'appui de la relance économique et de la reconstruction du pays. De concert avec les autorités afghanes et les Nations Unies, les Forces canadiennes assurent aussi la sécurité et la stabilité essentielles pour que soit dispensée l'aide humanitaire, dont de la nourriture, aux gens dans le besoin.

L'environnement dans lequel travaillent les troupes et le personnel canadiens est extrêmement difficile et dangereux. Les insurgés, avec leurs méthodes de violence et de terreur, sont omniprésents dans la région. Ils cherchent, sans relâche et sans merci, à anéantir tous les efforts déployés pour instaurer la normalité et le progrès. Pour ce faire, ils ont recours à la violence et à l'intimidation, leurs attaques étant même dirigées contre des représentants du gouvernement afghan, des travailleurs, des enseignants, des femmes et des enfants.

Le Canada, de concert avec ses alliés dans le sud de l'Afghanistan – l'Australie, le Danemark, l'Estonie, les États-Unis, les Pays-Bas, la Roumanie et le Royaume-Uni –, contribue à la sécurité et à la stabilité d'une région dont l'infrastructure est déficiente, les taux d'analphabétisme élevés et la pauvreté extrême. Cette région, où habitent bon nombre des personnes les plus vulnérables de l'Afghanistan, échappe en grande partie au contrôle du gouvernement central ou provincial, et ce, depuis plusieurs années.

En août et septembre derniers, les forces dirigées par l'OTAN, sous commandement canadien, ont lancé l'opération *Medusa*. Cette opération avait pour but de chasser les insurgés armés des districts de Panjwayi et de Zhari dans la région de Kandahar afin que les villageois déplacés puissent rentrer chez eux et recommencer à vivre sans la crainte constante des talibans.

Des ressources additionnelles sont nécessaires pour consolider les gains résultant de cette opération fructueuse et garantir un niveau de sécurité suffisant pour entreprendre des activités de développement. Le Canada a déjà augmenté son personnel et ses effectifs militaires en conséquence.

Le nombre d'attaques lancées par les insurgés dans le sud est en forte baisse par rapport au sommet atteint à la fin d'août et au début de septembre 2006, mais il est plus élevé qu'à la même époque l'année dernière. Quoiqu'un optimisme prudent puisse se justifier, il reste à voir si cette accalmie peut durer. Les insurgés ont subi de lourdes pertes et ont essuyé une série de défaites tactiques, notamment dans le cadre de l'opération *Medusa*. Le soulèvement présente un caractère saisonnier, et les insurgés se regrouperont pour lancer de futures attaques.

La sécurité continuera de nous préoccuper cette année. Malgré une certaine amélioration, nous sommes conscients du caractère saisonnier de l'insurrection. La capacité des insurgés de se réapprovisionner dans certaines régions du Pakistan rend également la situation difficile. Le Canada discute avec le Pakistan de stratégies possibles pour améliorer la sécurité le long de sa frontière avec l'Afghanistan.

Nous agissons en étroite collaboration avec nos partenaires dans le sud de l'Afghanistan. Même si les membres de l'OTAN ont convenu de faire de la mission en Afghanistan leur plus grande priorité, il est nécessaire que le niveau d'engagement des alliés en traduise bien l'importance. Le Canada a préconisé un meilleur partage du fardeau au sein de l'OTAN, y inclus lors de l'intervention du premier ministre au Sommet de l'OTAN, à Riga, en novembre 2006.

Certains succès ont récemment été obtenus pour ce qui est de convaincre les alliés de renforcer leur engagement. La Bulgarie, le Danemark, l'Estonie, les États-Unis, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et le Royaume-Uni ont tous accepté d'augmenter leurs effectifs militaires en Afghanistan. D'autres pays ont assoupli leurs restrictions pour permettre à leurs troupes d'être déployées là où leur présence est la plus nécessaire lors de situations d'urgence. Ils fournissent également des éléments de soutien essentiel, comme des hélicoptères et des avions.

Le Canada continuera d'encourager ses alliés à partager le fardeau plus largement et plus équitablement, surtout dans le sud. De plus, forts de nos partenariats à l'extérieur de l'OTAN, nous œuvrons de concert avec des pays comme l'Australie, la Corée du Sud, le Japon et la Nouvelle-Zélande, pour qu'ils apportent un soutien plus que nécessaire.

La mission militaire canadienne en Afghanistan doit durer jusqu'en 2009. Nous allons continuer à évaluer notre apport en conformité avec la volonté explicite du gouvernement et du peuple afghans, et avec nos propres valeurs, dans le respect de nos obligations internationales et de la contribution de nos partenaires.

Le Canada aide le gouvernement de l'Afghanistan à mettre en place ses propres institutions en matière de sécurité afin qu'il puisse exercer sa souveraineté et son autorité partout au pays. Il a mis à sa disposition une équipe de formation nationale qui offre un entraînement de base à l'ANA, ainsi que des équipes de liaison et d'encadrement opérationnel permanentes. Ces équipes travaillent directement avec les unités de l'ANA, afin d'améliorer leurs capacités et leur niveau général de professionnalisme.

L'OTAN et l'ANA ont mené dernièrement l'opération *Sommet du faucon* (*Baaz Tsuka*). Cette opération a permis à la fois de chasser les insurgés des villages qu'ils contrôlaient et de faciliter la prestation d'aide aux communautés locales. Les Forces canadiennes, qui ont joué un rôle clé dans cette opération, étaient fières de travailler aux côtés de l'ANA. Pour mettre au point cette opération, les responsables de l'OTAN et des forces militaires afghanes ont collaboré étroitement avec les autorités provinciales et locales en vue de minimiser les pertes civiles et de veiller à ce que les intérêts des civils soient protégés.

Malgré les progrès accomplis, la consolidation des gains réalisés par les Forces canadiennes pose un défi pour les forces de sécurité afghanes. Les cibles établies visant à avoir près de 70 000 membres de l'ANA et plus de 62 000 agents de la PNA entraînés professionnellement, bien équipés et déployés à des endroits stratégiques d'ici 2010 restent des objectifs ambitieux.

Est-ce que les Nations Unies, l'OTAN et le gouvernement de l'Afghanistan acceptent la participation du Canada à la mission, et est-ce que nos alliés sont prêts à mettre l'épaule à la roue dans notre secteur?

Pour sa part, le Canada a fait d'importantes contributions sur les plans du financement et du renforcement des capacités afin d'aider le gouvernement de l'Afghanistan à atteindre ses objectifs. Le Canada fournit 12 agents civils et conseillers pour la formation de policiers en Afghanistan. En outre, 24 policiers militaires participent aux activités de formation.

En plus d'avoir organisé d'importantes activités de formation à Kandahar, le Canada a fourni 470 gilets pare-balles et 1 500 uniformes, des manteaux et des bottes d'hiver, des lampes de poche, des ceintures et des gants aux policiers, qui peuvent désormais être identifiés au premier coup d'œil par le public. Des efforts ont été déployés pour construire ou rénover le quartier général de la police provinciale, les postes de police et les postes de contrôle de la circulation. Des camionnettes neuves ont été offertes à la PNA.

Jusqu'ici, la contribution financière de près de 20 millions de dollars versée par le Canada au Fonds en fiducie pour le maintien de l'ordre et de la justice a permis d'aider à payer les salaires versés aux agents de police afghans, et de consolider ainsi la mise en place d'une force de police professionnelle et la sécurité des citoyens.

Cela dit, la formation, l'encadrement et le maintien d'une force armée et policière professionnelle, déployée de manière stratégique et rémunérée et équipée adéquatement, représentent un défi à long terme. Le gouvernement afghan a indiqué au Canada qu'il augmentera le nombre de membres de l'ANA et d'agents de la PNA dans le sud, mais qu'il aura besoin d'une aide internationale accrue pour le faire. Le Canada et ses alliés de l'OTAN sont donc en train de prendre de nouveaux engagements à cet égard, et ils continueront de travailler ensemble avec le gouvernement afghan pour l'aider à assumer la responsabilité qui lui revient d'assurer la liberté, la sécurité et le bien-être du peuple afghan.

Alors que des progrès sont réalisés pour créer l'Armée nationale afghane (ANA) et la Police nationale afghane (PNA), est-ce que le gouvernement de l'Afghanistan est prêt à déployer davantage d'unités de l'ANA et de la PNA dans le secteur canadien en Afghanistan? Les forces canadiennes et alliées font-elles des progrès concernant la formation de l'ANA et de la PNA?

Gouvernance, primauté du droit et droits de la personne

L'Afghanistan a démontré qu'il avait fait des progrès notables dans le domaine de la gouvernance et dans son évolution vers la démocratie depuis 2001. Commençons tout d'abord par les élections démocratiques.

Le 9 octobre 2004, la tenue d'une élection présidentielle a marqué un grand tournant dans le processus de transition de l'Afghanistan vers un État démocratique et autonome. Le président Karzaï a remporté cette élection en obtenant 55,4 p. 100 du vote populaire. Plus de 10 millions de citoyens se sont inscrits pour voter, et l'élection a été validée par un groupe de trois experts de l'Organe mixte (Nations Unies et Afghanistan) d'administration des élections.

Le 18 septembre 2005, les élections à l'Assemblée législative et aux conseils provinciaux ont eu lieu. Le scrutin s'est déroulé dans un calme relatif, et environ 6,8 millions de citoyens se sont déplacés pour aller voter (43 p. 100 de femmes et 57 p. 100 d'hommes).

Le 19 décembre 2005, l'émergence de l'Afghanistan en tant que jeune démocratie a aussi été marquée par l'inauguration du premier parlement depuis plus de trois décennies. L'Assemblée nationale est formée de deux chambres : la *Wolesi Jirga* (chambre basse), qui comprend 249 députés, tous élus, et la *Meshrano Jirga* (chambre haute), qui comprend 102 sénateurs, dont certains sont nommés. Les Afghans peuvent donc maintenant faire entendre leur voix par l'entremise de leurs députés élus pour contribuer au processus de reconstruction de leur pays.

Le Parlement de l'Afghanistan s'est révélé un lieu de débat efficace, et les conseils provinciaux sont maintenant fonctionnels. Ces progrès sont loin d'être insignifiants pour un pays qui commence à peine à jeter les bases de sa démocratie.

Les investissements réalisés par le Canada dans la création d'institutions de gouvernance et d'une capacité durable en Afghanistan ont aidé le pays à procéder à des changements profonds et viables. Depuis 2001, le Canada a versé plus de 33 millions de dollars pour soutenir la mise en place d'un processus démocratique en Afghanistan

Y a-t-il un gouvernement démocratiquement élu en Afghanistan qui représente la volonté des Afghans, et est-ce qu'il cherche l'appui de la communauté internationale pour établir la sécurité et obtenir de l'aide au développement?

et a appuyé pleinement l'élection présidentielle qui s'est tenue en 2004, de même que les élections parlementaires et provinciales qui se sont déroulées en 2005. Le Canada a contribué à la tenue de ces élections en fournissant du matériel pour inscrire les électeurs, en appuyant les campagnes d'éducation civique et en subventionnant la participation des observateurs chargés de surveiller leur déroulement.

Le Canada aide l'Afghanistan à faire la promotion de la primauté du droit et des droits de la personne en offrant des cours de formation aux juges et aux procureurs afin de faire profiter l'Afghanistan de son expertise dans le domaine et de favoriser la mise en place d'un processus de nomination transparent et fondé sur les compétences. Nous avons récemment accru nos efforts pour appuyer la réforme et le développement des institutions juridiques et judiciaires afghanes.

Dans la province de Kandahar, l'équipe provinciale de reconstruction multidisciplinaire du Canada (EPR), qui regroupe des conseillers en matière de développement et de politique ainsi que des policiers civils et du personnel militaire de protection, travaille au renforcement de la gouvernance, de la primauté du droit et du respect des droits de la personne. Cette équipe travaille avec les autorités locales pour soutenir les efforts de renforcement des structures de gouvernance entrepris par des Afghans. Par exemple, nous avons installé un réseau informatique pour permettre aux administrations nationales et provinciales de communiquer entre elles.

Nous collaborons également avec les voisins de l'Afghanistan, ainsi qu'avec les États-Unis, le Royaume-Uni, les Nations Unies, l'OTAN, la Banque mondiale, l'Union européenne et le Réseau de développement Aga Khan pour promouvoir la coopération et la stabilité régionales.

La bonne gouvernance, la primauté du droit et le respect des droits de la personne sont des sujets qui sont intimement liés au renforcement et à l'élargissement de la sécurité pour le peuple afghan et au développement économique de la société. Ces principes sont à la base des institutions sociétales nécessaires pour protéger le peuple afghan, ainsi que leurs droits et les choix qu'ils font. Ils enrichissent et renforcent les racines de la nouvelle démocratie. La sécurité et la stabilité sont des ingrédients indispensables pour que la démocratie, la primauté du droit et le respect des droits de la personne puissent prendre racine dans le pays.

Des progrès sont-ils réalisés dans la lutte contre la corruption en Afghanistan?

Il appartient toutefois au gouvernement de l'Afghanistan de continuer à déployer des efforts réels pour promouvoir les droits de la personne, de donner aux autorités locales les pouvoirs dont elles ont besoin pour agir et de combattre la corruption. Nous encourageons à cette fin l'Afghanistan à ratifier la convention des Nations Unies pour lutter contre la corruption et à adapter ses lois nationales en conséquence. Grâce au soutien du Canada, l'Afghanistan s'emploie actuellement à accroître sa capacité de respecter ses obligations en vertu des traités internationaux touchant le respect des droits de la personne, et de faire rapport à ce sujet, et d'élaborer des procédures pour prévenir les arrestations et les détentions arbitraires, la torture et la corruption. L'Afghanistan s'est doté dernièrement d'un mécanisme de nomination national clair et transparent.

Des progrès extraordinaires ont été réalisés en quelques années seulement, mais il reste encore beaucoup à faire. Nous allons continuer de surveiller de près la création et l'évolution des structures de gouvernance en Afghanistan. Et nous allons continuer de faire notre part pour aider le gouvernement de l'Afghanistan et le peuple afghan à mettre en place les institutions de base pour faire fonctionner leur démocratie, des institutions que nous tenons souvent pour acquises ici au Canada, mais qui en sont encore à leurs premiers balbutiements en Afghanistan.

Développement social et économique

Le développement et la sécurité doivent aller de pair. Grâce aux opérations de l'OTAN et à la présence des militaires canadiens en Afghanistan, la sécurité est maintenant suffisante pour permettre d'entamer sérieusement le processus de reconstruction et de développement. Ainsi, des membres de la GRC, de l'ACDI, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et de Service correctionnel Canada travaillent aux côtés des Forces canadiennes, dont les efforts permettent de créer un environnement sécuritaire et stable propice au développement, pour aider les Afghans et leurs partenaires internationaux à choisir, organiser, mettre en place et surveiller les projets de développement.

L'assistance du Canada en matière de développement économique et social en Afghanistan vise essentiellement à aider les Afghans à reconstruire leurs collectivités et leurs moyens de subsistance, ainsi

qu'à répondre à leurs besoins fondamentaux. Le Canada appuie également des programmes qui visent à rétablir l'infrastructure nécessaire pour atteindre les objectifs de développement.

Dans la mesure du possible, l'aide du Canada passe par les programmes nationaux du gouvernement de l'Afghanistan. Parmi ces programmes, mentionnons le Programme d'accès aux régions rurales, le Programme national de développement axé sur les régions et le Mécanisme de microfinancement et de soutien. Ces programmes permettent aux autorités afghanes de faire preuve de leadership en aidant les citoyens, et de développer en même temps leur capacité de mettre en place des programmes d'aide sociale et économique.

Le Programme de solidarité nationale (PSN), qui vise à promouvoir le développement rural et à améliorer la gouvernance, et dont la moitié de la population rurale dans toutes les provinces a déjà pu profiter, y compris celle de Kandahar, en est un autre bon exemple de programme afghan appuyé par le Canada.

Le PSN représente la démocratie communautaire en pleine action. Les collectivités locales choisissent d'abord les dirigeants qui formeront leur conseil de développement communautaire. Les conseils choisissent les projets qui seront financés par le gouvernement afghan et profiteront à toute la collectivité. Après avoir reçu une formation des employés du Programme, qui leur inculquent des principes de base de la gestion de projets, les conseils mettent en place des projets de petite et moyenne envergure pour arriver à des résultats tangibles. Ces conseils rendent ensuite service à leurs collectivités en leur fournissant un lieu de débat, en leur offrant des solutions adaptées à leurs besoins et en les aidant à prendre en main leur développement.

Les objectifs énoncés dans le Pacte pour l'Afghanistan sont notamment l'expansion d'ici 2010 des conseils de développement communautaire bénévoles à tous les villages, l'accès à des sources d'eau potable dans 90 p. 100 des villages et à des installations sanitaires, dans 50 p. 100 d'entre eux. Les objectifs comprennent aussi la construction de routes pour relier 40 p. 100 des villages, et l'accroissement de l'accès aux marchés, à l'emploi et aux services sociaux.

Moins de 1 p. 100 des projets issus du PSN ont été ciblés ou menacés par les insurgés. C'est là un autre avantage des efforts de

développement menés par la collectivité. En outre, ces projets donnent confiance aux conseils en leur avenir et les informent de la direction que veut leur faire prendre le gouvernement.

Il est important que les projets de développement soient menés à terme, bien sûr, mais il est aussi important de mettre en place une structure pour que les collectivités puissent informer le gouvernement afghan et la communauté internationale de leurs besoins. En effet, grâce aux conseils de développement communautaire élus, les villages qui autrefois étaient coupés de tout soutien extérieur peuvent maintenant faire entendre leur voix.

Les conseils communautaires sont maintenant capables de recenser les besoins et de trouver des solutions adaptées. C'est à eux en effet que l'Organisation mondiale de la santé s'est adressée en premier lorsqu'elle a voulu lancer une campagne de lutte contre la polio. Lorsque le gouverneur de Kandahar a demandé aux dirigeants du district de se rendre dans la capitale provinciale pour discuter de questions entourant la sécurité, ce sont les conseils qui ont élu les délégués pour représenter les collectivités. Et lorsqu'il faut distribuer une aide alimentaire d'urgence, ce sont les conseils qui aident les organismes à déterminer lesquels en ont le plus besoin.

L'aide du Canada contribue à accroître le rôle que jouent les femmes et les jeunes filles au sein de la société. Dans le cadre du PSN, des femmes siègent aux comités de développement communautaire partout au pays et ont ainsi voix au chapitre dans le développement de leur pays. Il y a cinq ans, la voix des femmes était absente de la vie publique.

Nous voyons par ces exemples que le Canada appuie le PSN en fournissant aux collectivités l'aide qu'elles jugent elles-mêmes la plus urgente, et qu'il contribue en même temps à jeter les bases d'un développement solide, représentatif, structuré et à long terme pour le pays.

Jusqu'en décembre 2006, nos contributions, ainsi que celles de nos partenaires internationaux et du gouvernement afghan, ont aidé la population afghane à créer 16 000 conseils de développement communautaire, dont 407 dans la région de Kandahar. Plus de 22 000 projets d'amélioration communautaire ont été lancés, dont 9 500 sont maintenant terminés.

La capacité du gouvernement afghan de joindre chacune des collectivités et chacun des districts de Kandahar est encore limitée, mais elle s'accroît grâce au soutien offert par le Canada aux collectivités afghanes, par l'entremise du PSN. Le Canada travaille activement avec le gouvernement de l'Afghanistan pour élargir ce programme dans toute la province.

Le Canada appuie aussi des mesures de développement novatrices et flexibles, tel le Mécanisme de microfinancement et de soutien (MMFS). De concert avec le gouvernement de l'Afghanistan, le Canada finance de petits projets efficaces qui favorisent une croissance économique équitable dans l'ensemble du pays. Ce financement améliore en particulier le sort des femmes. Le Canada est le premier pays donateur, ayant versé 40 millions de dollars depuis le début du programme en 2003.

Les programmes de microfinancement offrent des services d'épargne et des petits prêts à plus de 300 000 Afghans, des femmes à 72 p. 100, qui leur permettent de mettre sur pied leur propre entreprise – atelier de confection, épicerie – ou de s'acheter une terre et des animaux pour mieux subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Ces programmes aident les Afghans à bâtir leurs collectivités, à se donner une économie viable et à créer des emplois.

Dans le domaine de l'éducation, le Canada et la communauté internationale ont aidé plus de 5 millions d'enfants afghans (dont un tiers de filles) à aller à l'école, comparativement à 700 000 (dont aucune fille) en 2001; du matériel didactique a été donné à 363 000 enseignants.

En raison du fait que 85 p. 100 des femmes et 57 p. 100 des hommes ne savent ni lire ni écrire, le gouvernement de l'Afghanistan a lancé un programme d'alphabétisation. Grâce à l'UNICEF, le Canada appuie des programmes visant à enseigner les rudiments de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique à 4 600 Afghans à Kandahar, dont 80 p. 100 sont des femmes.

Sous la direction du ministère de l'Éducation afghan, le Canada aide à réaliser un projet d'éducation destiné aux fillettes et aux jeunes filles, qui permettra d'établir jusqu'à 4 000 écoles communautaires, d'offrir des programmes d'apprentissage parascolaires, et de dispenser une

Le gouvernement afghan s'est-il engagé à respecter les droits de la personne, y compris les droits des femmes?

formation à 9 000 nouvelles enseignantes. Dans 11 des 34 provinces (y compris Kandahar), 120 000 écoliers (dont 85 p. 100 sont des filles) bénéficieront de ces programmes.

Pour répondre aux besoins fondamentaux des Afghans, le Canada a entre autres fourni des trousseaux de survie, notamment des couvertures et des manteaux à quelque 20 000 familles dans le besoin, ainsi qu'une aide alimentaire. Il appuie également un programme de vaccination contre la rougeole destiné à 189 000 enfants et 10 000 femmes en âge de procréer et il soutient la vaccination de 350 000 enfants de moins de cinq ans contre la polio dans la province de Kandahar.

Pour ce qui est du développement de l'infrastructure, en novembre 2006, on a entrepris à Kandahar la construction de plusieurs grands réservoirs d'eau, ainsi que de nouveaux réseaux de distribution d'eau totalisant cinq kilomètres, afin de répondre aux besoins criants de la population dans ce domaine. La remise en état de plus d'une centaine de kilomètres de canaux d'irrigation est en cours. Un réseau de routes provinciales et des réseaux électriques sont également en train d'être réparés, soit entre autres près de 170 kilomètres de nouvelles routes et de nouveaux ponts, 69 micro-projets de production d'électricité et 42 génératrices diesel.

Le Canada est en train aussi de financer la mise en œuvre d'un certain nombre de projets à impact rapide à Kandahar, entre autres, l'infrastructure rurale, la promotion de la sécurité du revenu et des efforts d'aide humanitaire. Ils sont conçus pour répondre à la fois aux besoins essentiels des personnes déplacées à l'intérieur du territoire, surtout celles les plus éprouvées par les opérations militaires, et aux besoins des collectivités plus stables. Les dépenses du Canada pour des projets à impact rapide et autres à Kandahar devraient atteindre ou dépasser 20 millions de dollars cette année – soit environ un cinquième de notre budget de développement annuel pour l'Afghanistan.

En dépit des progrès réalisés depuis 15 ans, l'Afghanistan est massivement contaminé par des fragments d'explosifs. L'objectif d'éliminer toutes les mines et munitions non explosées de l'Afghanistan revêt d'autant plus d'importance qu'une soixantaine d'Afghans en moyenne sont tués ou blessés par des mines tous les mois. La moitié de ces victimes ont moins de 18 ans.

Est-ce que notre aide est significative? En outre, est-ce que le fait de quitter l'Afghanistan mettrait en péril les résultats atteints dans notre secteur en ce qui a trait à l'éducation, à la construction d'infrastructures de base et à la promotion des droits des femmes?

L'objectif du Pacte pour l'Afghanistan consiste à réduire de 70 p. 100 la superficie contaminée par des mines et des munitions non explosées – estimée à 720 millions de mètres carrés – d'ici la fin de 2010. À titre de signataire de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel, l'Afghanistan a reçu une importante contribution du Canada pour financer le déminage des mines antipersonnel et des munitions non explosées disséminées sur l'ensemble du territoire. Ces efforts de déminage contribuent à protéger la population afghane et à promouvoir le développement.

Les activités de déminage telles que le piquetage de champs de mines et le déminage, la destruction de stocks, l'éducation au danger posé par les mines, l'aide aux victimes et le renforcement des capacités se déroulent en permanence dans la province de Kandahar et l'ensemble de l'Afghanistan; elles visent à augmenter la superficie des terres consacrées à l'agriculture, aux pâturages et au logement.

Bref, l'engagement et l'aide du Canada en Afghanistan dépassent largement notre apport militaire en vue d'établir la sécurité et la stabilité au pays. L'atteinte de nos objectifs est tributaire des progrès réalisés en matière de développement social et économique dans le pays. De façon plus importante encore, le succès est fonction d'un travail concerté avec les autorités, les représentants et les communautés – tous les acteurs de la société afghane – afin de fournir appui, encouragement et financement archi-nécessaire à la reconstruction du pays.

En outre, ce que nous faisons en Afghanistan apporte une bouée de sauvetage à ceux et celles dont le potentiel, les moyens de subsistance et les chances d'une vie meilleure furent sciemment et souvent violemment amputés par les talibans et leurs partisans.

Est-ce que notre départ mettrait en péril les progrès accomplis aux chapitres du développement social et économique, des droits de la personne et de l'éducation? Il est évident que les efforts canadiens que nous présentons ici constituent une seule réponse sans équivoque : oui.

Conclusion

Ce rapport présente un aperçu des efforts canadiens pour réaliser les objectifs énoncés dans les résolutions annuelles du CSNU et le Pacte de 2006 pour l'Afghanistan conclu entre la communauté internationale et le gouvernement de l'Afghanistan.

Nous voulons aider les Afghans à bâtir leur pays, pour que les droits de la personne soient respectés et où le développement, la primauté du droit et la saine gouvernance seront indissociables. Ce faisant, nous pouvons promouvoir et protéger la sécurité du Canada, qui est et qui demeurera une importante raison de notre présence et de notre action dans ce pays.

La mission du Canada en Afghanistan demeure difficile et dangereuse. Les Canadiens et nos alliés sur le terrain accomplissent leur travail avec courage dans des conditions éprouvantes et périlleuses. Des flambées de violence seront suivies d'accalmies, selon les saisons et les secteurs. En fait, les insurgés talibans pourraient bien intensifier leurs activités cette année en guise de réaction à nos succès.

Il reste que les programmes canadiens aident l'Afghanistan et son peuple à prendre en mains leur propre développement après des années de guerre civile, de conflits et d'oppression. Si la situation s'améliore, ce n'est pas seulement grâce à l'efficacité de nos programmes. Il faut aussi reconnaître les efforts et la détermination de la population afghane.

Il n'est pas facile de dresser un bilan des progrès sociaux et économiques dans cet environnement difficile. Il est néanmoins encourageant de voir le gouvernement de l'Afghanistan prendre en charge son programme et ses priorités de développement.

Ce gouvernement, relativement nouveau, a fait des progrès en vue d'établir un cadre de développement global pour l'aide internationale, qui comprend des mécanismes détaillés de mise en œuvre et de surveillance. Pour des raisons d'efficacité, il a également confié à un groupe de gestion de crise la responsabilité des quatre provinces du sud où les problèmes de sécurité sont les plus persistants. Le gouvernement afghan est conscient que le manque de sécurité dans le sud et le sud-est de l'Afghanistan ralentit le rythme des projets de

développement et que la hausse du trafic de stupéfiants a pour effet d'attiser l'insurrection.

Le Canada surveillera de près l'ensemble des projets de développement pour s'assurer que nos activités de développement s'harmonisent bien avec l'intention et le but énoncés dans les résolutions annuelles du CSNU, et avec les jalons de développement établis par la communauté internationale dans le Pacte pour l'Afghanistan.

Les Canadiens peuvent être fiers des sacrifices et de l'apport de nos forces et de notre personnel déployés en Afghanistan en 2006. Le Canada défend ses intérêts et protège activement notre sécurité là où son action peut faire toute la différence.

Nous vous invitons à faire connaître ce rapport à tous ceux et celles qui souhaitent comprendre le rôle du Canada en Afghanistan. On trouvera plus de renseignements sur la mission du Canada en Afghanistan à : www.canada-afghanistan.gc.ca.